

suite du Traité de Paix, qu'en tant qu'il suppose;
 Que si l'on recherchoit avec soin, le motif de la
 Reconciliation imprevüe de l'Empereur avec le Roi
 d'Espagne, on auroit lieu de croire, qu'elle avoit sa
 source dans le dessein, que la Maison d'Autriche
 n'abandonne jamais de rendre l'Empire hereditaire
 dans sa Famille; Que l'Empereur n'ayant point
 d'Enfans mâles, on lui avoit apparemment proposé
 le mariage de sa Fille ainée avec l'Infant Dom Char-
 les, & que si ce Mariage venoit à se conclure, les
 Enfans qui en naîtroient pourroient un jour réunir
 en leur personne, non seulement les Etats hereditai-
 res de la Maison d'Autriche, & l'Empire d'Alle-
 magne, mais aussi la Monarchie d'Espagne, & en-
 suite, peut être, celle de France. Mais avec la per-
 mission de ce Ministre, on peut lui répondre, que
 s'il est permis en des matieres si importantes, d'at-
 tribuer aux plus grands Princes des desseins tels
 qu'on veut les supposer, sur des aparemment, sur
 des peut-être, & sur des futurs contingens, rien
 n'empêchera le premier venu de dire, que si on
 recherchoit avec soin le motif de l'Alliance inopinée,
 dernièrement conclue à Hannover, on auroit lieu
 de croire, qu'elle avoit sa source dans le dessein
 qu'on n'y a jamais abandonné, de profiter avec loin
 de toutes les occasions pour s'agrandir; que cette
 Cour se trouvant aujourd'hui en état de prédo-
 miner sur la plûpart des Puissances de l'Europe, &
 oubliant tout ce que la Maison d'Autriche a fait
 pour elle, se propose aparemment, de se mettre à la
 tête d'une puissante ligue, sous prétexte en partie
 des interêts de la Religion Protestante, dont elle
 pourroit se faire déclarer Protectrice; & en par-
 tie des prétendus Grièfs politiques de quelques
 Princes de l'Empire, auxquels pourtant S. M. I.
 n'a jamais donné aucun sujet; Que c'est, peut-être,